

CFPS du CHU Angers / CEFRAS

EQUIPES SANITAIRE ET MEDICO-SOCIALE

REGARDS CROISÉS SUR

L'ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Selon Pascal Jacob, certaines personnes en situation de handicap en viennent à retarder ou à renoncer aux soins.

Ce constat amène à interroger les partenariats possibles entre le secteur sanitaire et le secteur médico-social : une démarche qui ne va pas de soi tant elle nécessite un apprentissage réciproque des différents milieux.

Le CFPS du CHU d'Angers et le CEFRAS s'associent, afin de promouvoir une culture partagée et un développement de compétences vers l'amélioration du parcours de soins de la personne en situation de handicap.

Direction communication CHU Angers - Février 2018



*« Il n'y a pas de bons soins sans bon accompagnement,
il n'y a pas de bon accompagnement sans bons soins. »*

Pascal Jacob

Programme 2018

CFPS du CHU d'Angers
n° 52 490201549
ODPC N° 1740
Batiment de la Formation Professionnelle
4 allée du Pont - 49933 Angers Cedex
02 41 35 37 44 - cfps@chu-angers.fr

CEFRAS d'Angers
n° 52 49 00279 49
ODPC N° 3549
35, rue de la barre - 49000 Angers
02 41 30 99 18- angers@cefras.com

CFPS
CENTRE DE FORMATION DES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ
CHU ANGERS

cefras
Former pour mieux prendre soin

N° 1740
odpc
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.msdpc.fr

cefras
Former pour mieux prendre soin

CFPS
CENTRE DE FORMATION DES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ
CHU ANGERS

www.chu-angers.fr



REGARDS CROISÉS SUR L'ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Ouverture de la formation par des représentants des associations d'usagers

Jour 1 : Partage des cultures professionnelles

Animateurs : Cadre de santé formateur IFSI CHU Angers, référent U.E santé, maladie, handicap, accidents de la vie - Juriste spécialisée en droit des personnes vulnérables

> *Matin : Place des représentations individuelles et sociales*

Contenu :

Les situations emblématiques - au sein des deux secteurs - au regard des problématiques de santé de la personne en situation de handicap (psychique ou déficience) et avec son entourage :

- Celles qui témoignent d'accompagnement et de soins réussis
- celles qui nécessitent d'être repensées

> *Après-midi : Impact de la réglementation sur les comportements professionnels*

Contenu :

- Codes : code de la santé publique, code de l'action sociale et des familles
- Chartes : de la personne accueillie, du patient
- Référentiels de bonnes pratiques
- Responsabilité - Secret professionnel
- Information faite à la personne
- Recueil du consentement de la personne
- Personne de confiance

Objectifs

- Identifier les situations croisées entre les deux secteurs sur l'accompagnement et les soins de la personne en situation de handicap
- Analyser les pratiques et les organisations au sein des deux secteurs (sanitaire et médico-social)
- Prendre en compte les différents savoirs nécessaires à la compréhension des situations

Objectifs

- Repérer les distinctions entre les différents textes législatifs qui organisent chaque secteur et comparer leurs impacts sur
- Clarifier la place laissée à l'utilisateur, ses conséquences sur les pratiques d'accompagnement et de soins
- Anticiper les évolutions du lien secteur sanitaire et médico-social au regard de la loi dite «vieillesse»

Jour 2 : Pratiques collaboratives et handicap

Animateurs : Educatrice coordinatrice
Formateur en simulation en santé

> *Matin : Sensibilisation à l'autisme et aux différents handicaps*

Contenu :

- Les impacts des activités de soins sur la personne
- Champs de compétences de chacun des professionnels et les interfaces
- Des repères cliniques partagés
- Les effets de ces symptômes sur les professionnels
- Ressources et outils mobilisables

> *Après-midi : Travailler ensemble au bénéfice de la personne accueillie*

Contenu :

- Parcours de la personne lors d'une admission, d'une sortie de l'hôpital ou d'un examen de santé
- Mise en situation professionnelle :
 - . Briefing du scénario
 - . Mise en œuvre du scénario
 - . Débriefing de la situation avec l'apprenant et les observateurs

Objectifs

- Comprendre pour mieux accompagner
- S'approprier les connaissances nécessaires à la compréhension des situations cliniques
- Identifier les compétences «coeur de métier» partagées par chaque professionnel

Objectifs

- Clarifier les pratiques et outils facilitant la collaboration entre les deux secteurs au service du parcours de soins de la personne
- Se projeter sur des évolutions en terme de pratique d'accompagnement et de soins au sein de son propre secteur